

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire du 14 Avril 2025
Cafétéria de l'édifice Saint-Isidore local #210
18h34
Procès-verbal

Nom	Groupe représenté
Sont présents	
Madame Geneviève Rodier	Présidente du comité
Madame Ariane Chiasson	Représentante des parents
Madame Fanny Corbeil	Représentante des parents
Madame Jessica Desjardins	Représentante des parents
Madame Marie-Maude Dubuc	Représentante des parents
Madame Véronique Lemire	Directrice de l'école
Madame Patricia Lefrançois	Enseignante
Madame Vicky Carrière	Enseignante
Madame Josyane Marcil	Technicienne du service de garde
Madame Mélanie Vaillancourt	Secrétaire d'assemblée /Représentante du personnel de soutien
Monsieur Pierrick Gripon	Membre de la communauté
Membres absents	

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Geneviève Rodier, présidente du conseil d'établissement 2024-2025, procède à l'ouverture de la séance à 18h34.

2. Mot de bienvenue et présences

Madame Geneviève Rodier souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et procède à la vérification des présences.

3. Vérification de la procédure de convocation et quorum

Madame Rodier constate que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

4. Questions du public

Aucun public.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que la présidente et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance du 14 avril 2025 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Patricia Lefrancois, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 14 avril 2025.

résolution : CÉ-2024-2025-770

6. Suivi du procès-verbal du 10 février 2025

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, présidente, il est résolu à l'unanimité ;

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 10 février 2025.

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 10 février tel que déposé.

résolution : CÉ-2024-2025-771

7. Critères de sélection de direction

Madame Véronique Lemire nous informe des critères de sélection pour les directions d'école, elle nous demande si le tout est pertinent et si nous n'avons rien à changer.

8. Réduction des dépenses demandée par le MEQ

Véronique Lemire nous informe les grandes lignes des coupures ministérielles 2025-2026, elle parle cependant de ne pas couper l'offre aux élèves. Le budget est très conservateur.

9. Liste des effets scolaires et facturations remis aux parents 2025-2026

Madame Lemire, présente les listes des effets scolaires généraux qui seront facturés aux parents en septembre 2025 ainsi que les listes de fournitures scolaires. Peu de différences avec les listes de cette année.

CONSIDÉRANT, aucune augmentation marquée des prix chargée aux parents ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Arianne Chiasson, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, les frais tels que présentés.

résolution : CÉ-2024-2025-772

10. Directives ministérielles

Madame Véronique Lemire nous explique ce qui circule dans les médias concernant le silence à l'heure du dîner à l'école. Ceci n'est pas appliqué à notre école, un ton calme et agréable est demandé pour faire de cette pause une harmonie pour tous.

11. Code de vie 25-26

Madame Geneviève Rodier explique l'ajout des contacts de l'école à la première page du code de vie. Madame Véronique Lemire nous lit le document ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Josyane Marcil, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, le code de vie tel que présenté.

résolution : CÉ-2024-2025-773

12. Suivi fonctionnement SDG

Madame Geneviève Rodier fait état d'une rencontre avec les membres parents du conseil d'établissement. Elle mentionne que ce n'est pas clair pour les parents à qui s'adresser lorsqu'une situation survient avec leur enfant au service.

Véronique Lemire mentionne que des informations seront mises dans le prochain Info-parents et que l'an prochain, lors de la rencontre des parents en début d'année, les éducatrices pourraient être présentes afin de présenter l'équipe du SDG.

13. Activités des finissants

La fête des finissants de 6^e année approche. Madame Patricia Lefrançois, représentante du comité du conseil étudiant, nous mentionne que l'organisation va bon train.

Elle explique les activités reliées à cette journée et qu'un courriel sera envoyé aux parents afin de diffuser l'information de cette journée

14. Calendrier scolaire 25-26

Madame Lemire présente le calendrier scolaire 25-26 incluant les 2 journées pédagogiques école et la journée bassin.

Elle mentionne que pour le bulletin de la première, les enseignant(e)s rencontrent tous les parents. Pour le deuxième bulletin, il n'est pas obligatoire de rencontrer les parents. Le tout est à la guise de l'enseignant(e).

15. Organisation des locaux

Madame Lemire informe les membres qu'un changement ou déménagement est prévu pour l'année 25-26.

Ce changement est dû à un groupe de 2^e année de plus l'an prochain.

Les options discutées et envisagées sont :

- Le déménagement de la bibliothèque dans un local de l'école Langevin ;
- Faire une classe dans une partie de la cafétéria de l'école Saint-Isidore.

Le tout reste à être discuté et approuvé par les ressources matérielles de la CSSDGS.

16. Information du personnel de l'école et du CÉ

16.1 Correspondance de la présidente

Madame Rodier remercie les membres de leur présence.

16.2 Informations du représentant du comité de parents

Madame Fanny Corbeil mentionne qu'une réunion de comité de parents a eu lieu et le thème de l'intimidation a été nommé. Des explications ont été données sur le fait que parfois, des cas d'intimidation sont nommées, alors que ce sont plutôt des conflits.

Elle mentionne avoir eu accès à 100 conférences sur l'éducation. Le conseil d'établissement pourrait cibler les conférences intéressantes pour l'école.

16.3 Mot de la direction

Madame Véronique Lemire mentionne que notre milieu est dynamique grâce à la grande implication des parents et que ceux-ci sont d'une grande ouverture d'esprit.

16.4 Mot des enseignants

Madame Patricia Lefrancois mentionne que le conseil étudiant est terminé avec la fête de Pâques. Ceci s'est très bien déroulé tout au long de l'année avec ce comité.

16.5 Mot de la technicienne en service de garde

Aucun sujet

16.6 Mot de la représentante du personnel de soutien

Aucun sujet

17. Varia

Aucun point ajouté.

Bilan de la rencontre

Ce fut une très belle rencontre, l'efficacité et le déroulement harmonieux sont soulignés. Madame Lemire remercie les membres parents pour leur implication et leur présence.

18. Prochaine rencontre

Comme établi aux calendriers des réunions du conseil d'établissement, la prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement se tiendra le 12 mai 2025 à 18h30, à l'édifice Saint-Isidore.

19. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

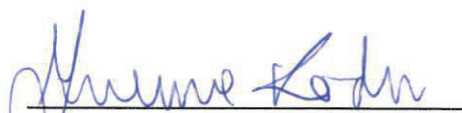
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 20h28.

résolution : CÉ-2024-2025-774


Véronique Lemire

Directrice


Geneviève Rodier

Présidente CÉ 24-25

/mv